

## Coef et qualification ne corespond pas

## Par electric 22, le 23/07/2014 à 18:26

Bonjour, je travail depuis près de 4 ans dans la meme entreprise et je me ss rendu compte que le coef et le niveau de qualification a l'Embauche ne correspond pas je ss a un NIVEAU I POS I alors que j'ai un titre professionnel d'equivalance CAP est ce légal ? Si oui a quoi sert mon diplome? depuis 4 ans le NIVEAU n'a pas changéj'ai besoin d'avis que faire? merci

## Par P.M., le 23/07/2014 à 19:44

## Bonjour,

C'est la classification de la Convention Collective applicable qui détermine le niveau, la position et le coefficient éventuellement en fonction du diplôme obtenu et que l'employeur doit respecter...